DÉPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE
COMMUNE DE SISTERON

DMST 2025-06-10

DÉCISION DU MAIRE

OBJET : Marchés de travaux en lots séparés pour la construction d'un Centre d'Incendie et de Secours à Sisteron Lot n°7 : SERRURERIE

AVENANT N°1

Le Maire de la Commune de Sisteron,

VU l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales, notamment le 4°,

VU la délibération du Conseil Municipal, N° 2020-03-06-SG du 23 Mai 2020, conférant la délégation au Maire, conformément à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, la compétence relative à la préparation, la passation l'exécution, le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Dans le cadre du marché pour **la construction d'un Centre d'Incendie et de Secours à Sisteron Lot n°7 : SERRURERIE** avec l'entreprise **ACCESS METALLERIE** dont le siège se situe **41, rue Louis Auguste Blanqui, 04160 CHATEAU ARNOUX** il est nécessaire de passer un avenant avec cette entreprise.

Cet avenant porte sur les points suivants :

Lors de la réponse au dossier de consultation, l'entreprise n'avait pas pu donner de prix pour la fourniture et la pose d'un pylône par manque d'information.

La maitrise d'ouvrage avait alors dit que ce prix serait traité avec le concours du SDIS afin de mettre en œuvre le matériel le plus adapté à l'usage du futur utilisateur (SDIS).

Cet avenant a pour objet la fourniture et la pose d'un pylône autoportant d'une hauteur de 18 mètres

Montant initial du marché public :

Taux de la TVA : 20%

Montant HT : 98 961,50 €

Montant TTC : 118 753,80 €

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

☐ Non ☒ Oui

Montant de l'avenant :

- Montant HT : 35 000,00 €
- Taux de la TVA : 20%
- Montant TTC : 42 000,00 €
- % d'écart introduit par l'avenant : + 35,37 %

Mis en ligne le 24/07/2025 à 10h57
REÇU EN PREFECTURE
le 24/07/2025
Application agréée E-legalite.com
99_AU-004-210402095-20250723-2025_06_10D

Nouveau montant du marché public :

- Montant HT : 133 961,50 €
- Taux de la TVA : 20%
- Montant TTC : 160 753,80 €

DÉCIDE

ARTICLE 1 : de signer l'AVENANT N°1 avec l'**Entreprise ACCESS METALLERIE**.

ARTICLE 2 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations du Conseil Municipal.

ARTICLE 3 : Ampliation en sera adressée à Madame le Trésorier, Monsieur le préfet des Alpes de Haute Provence et à l'**Entreprise ACCESS METALLERIE**.

Fait à Sisteron, le 23 juillet 2025

Pour copie conforme
Le Maire,
D. SPAGNOU

Mis en ligne le 24/07/2025 À 10h57
REÇU EN PREFECTURE
le 24/07/2025
Application agréée E-legalite.com
99_AU-004-210402095-20250723-2025_06_1OD